

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Créations multimédia pour le web

Aix-Marseille Université - AMU

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Aix-Marseille Université - AMU

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités et techniques de communication*, spécialité *Création multimédia pour le web*, proposée par le département Métiers du Multimédia et de l'Internet rattaché à l'IUT d'Aix-Marseille, prépare des professionnels spécialisés dans la création de sites multimédias, tant sur le plan de la communication que sur le plan artistique. Elle permet l'acquisition d'une large palette de compétences à la fois techniques, rédactionnelles et graphiques, alliant maîtrise des technologies du numérique et création de contenus.

Elle vise un ensemble de métiers allant du webdesigner au chef de projet junior en passant par l'intégrateur web.

Cette formation est localisée sur le site d'Arles. Un parcours unique est proposé, dont les enseignements sont répartis sur deux semestres et sont dispensés en présentiel. Cette licence est ouverte à la formation classique, à la formation continue et aux contrats de professionnalisation grâce à un calendrier adapté. Son effectif est limité à 24 étudiants recrutés au niveau Bac+2.

Analyse

Objectifs
<p>Cette licence professionnelle présente clairement son double objectif : former d'une part à la conception et valorisation de sites web, d'autre part à la production de contenus textuels et multimédias.</p> <p>Trois aspects fondamentaux de ces métiers sont retenus : la communication appliquée au web, la création de contenus et la maîtrise des technologies de mise en ligne.</p> <p>La formation est placée sur un créneau porteur d'emplois et prépare à un ensemble de métiers, dont webdesigner, rédacteur web, intégrateur web, chef de projet junior. Le contenu enseigné est adapté aux attentes des professionnels du domaine : tous les diplômés ont trouvé un emploi dans ce secteur professionnel.</p> <p>En fonction de la taille de l'entreprise, les diplômés pourront soit être polyvalents, soit assurer le lien entre le chargé de communication et le développeur web. C'est une des limites de la formation : elle est très polyvalente tout en ayant l'ambition de préparer à des métiers qui exigent parfois des compétences très spécialisées.</p>
Organisation
<p>La formation, dont la capacité d'accueil est fixée à 24 étudiants, propose un parcours unique, sans options, avec toutefois des modules d'adaptation ciblés en début de parcours, sans que le dossier ne précise quels sont les étudiants concernés.</p> <p>Un calendrier adapté rend la formation accessible aux contrats de professionnalisation en alternance.</p> <p>La progressivité de la formation, organisée par semestres, est supposée permettre aux étudiants de se spécialiser au fil de l'année, avec une part croissante accordée à la technicité. Cependant, avec les informations fournies, il semble que la partie informatique (html, css, PHP) soit essentiellement délivrée au premier semestre. Le second semestre, supposé plus</p>

technique, propose l'apprentissage d'outils de création multimédia, d'infographie ainsi que des cours de web marketing et d'anglais.

Au vu des éléments fournis, il est difficile de savoir si la progressivité demandée par le précédent rapport de l'AERES a conduit à des modifications significatives de la maquette. La part de formation technique est jugée insuffisante dans l'autoévaluation. Par ailleurs, au regard des objectifs déclarés, la part accordée à la dimension créative reste limitée.

Positionnement dans l'environnement

La formation bénéficie d'un environnement académique local intéressant : elle forme avec le DUT *Métiers du multimédia et de l'internet* (MMI) le département Métiers du Multimédia et de l'Internet dans le cadre duquel certaines ressources, humaines et matérielles, sont mutualisées. Au sein de ce département, une autre licence professionnelle *Conception et administration de sites web* était associée à cette formation, mais elle a été suspendue en 2015 faute d'effectifs suffisants. Une licence mention *Arts plastiques* est également présente au sein de l'université de rattachement.

Régionalement, quatre autres licences professionnelles se positionnent sur le même domaine, la création web, mais avec des orientations différentes ou plus spécialisées. Cette concurrence, qui peut paraître importante, ne semble pas affecter la formation, comme en témoigne le nombre de candidatures reçues.

Les partenariats affichés sont relativement nombreux, mais il s'agit toujours de partenariats culturels dans la ville d'Arles reconnue « ville de l'image » : plusieurs manifestations sont organisées et les étudiants sont incités à les fréquenter. Dans le cadre d'Octobre Numérique, manifestation autour de l'image numérique créée avec l'implication du département MMI, les étudiants présentent des projets au Salon du Jeu vidéo (partenariat Px'Lan) et sont incités à participer au colloque de l'Observatoire des images numériques (partenariat Obs'In).

La région accueille aussi des pôles professionnels dans ce domaine : PRIDES (Pôle Industries culturelles et patrimoines), auquel la formation adhère, et PRIMI (Pôle Transmédia Méditerranée), pour lequel une demande d'adhésion est en cours. À la suite de la fusion des IUT d'Aix-Marseille, il est regretté que le pilotage des partenariats locaux se fasse désormais depuis Aix.

Il est étonnant, pour une formation relativement ancienne, de ne pas afficher plus de liens avec des partenaires industriels.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique enseignante apparaît déséquilibrée et elle n'assure qu'une petite partie de la formation : seuls deux maîtres de conférences sont présents, dont les enseignements ne couvrent que 6 % du volume horaire de la formation. Y sont associés quatre PRCE et un ATER qui assurent seulement un quart des enseignements, comprenant le cours d'anglais.

L'essentiel des enseignements (68 %) est dispensé par des professionnels qui occupent une place centrale dans la formation : ils dispensent un enseignement en lien direct avec leur cœur de métier et participent aux jurys. L'autoévaluation pointe les difficultés de leur recrutement et de leur fidélisation, principalement en raison d'une absence de prise en charge des frais de déplacement.

Le déséquilibre entre enseignants universitaires et professionnels reste un point à corriger, ce dont sont conscients les responsables de la formation.

Le pilotage est largement associé à celui du département (environ une réunion par mois de l'équipe pédagogique et deux réunions par an du conseil de département), au sein duquel les six enseignants se partagent les responsabilités.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Cette licence, qui accueille 24 étudiants, bénéficie d'une forte attractivité (181 candidatures en 2015) sur un large territoire (les deux tiers des effectifs ne proviennent pas de la région PACA).

Sans surprise pour ce type de formation, la majorité des effectifs (entre 48 % et 62 % ces trois dernières années) provient de BTS *Design graphique*, option Multimédia. Les autres profils présentent une très grande diversité (BTS, DUT ou licence, en information-communication, informatique, sciences humaines...), mais on peut regretter l'absence d'étudiants issus de licence *Arts plastiques*. Les étudiants issus du DUT MMI ne sont pas encouragés à intégrer cette formation.

Chaque année, sont accueillis plusieurs étudiants en formation continue (entre 1 et 3 sur les trois dernières années) et en contrat de professionnalisation (entre 1 et 4). Il n'y a pas de contrat d'apprentissage.

Le taux d'insertion professionnel à 30 mois, fourni par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), est bon, en conformité avec ce qui est attendu pour une licence professionnelle dans le domaine du web (en moyenne sur trois années, 83 % en emploi, 13 % en recherche d'emploi, 4 % en études après 30 mois).

Les postes occupés se répartissent principalement entre trois secteurs du web : communication, création, culture (environ 40 %) ; informatique (40 %) ; commerce, marketing (20 %). Ces emplois sont en accord avec le contenu de la formation mais sont également souvent en lien avec les formations des étudiants antérieures à la LP.

Le tableau récapitulatif de l'insertion, intégré au dossier, ne permet pas de vérifier ces informations car il ne présente pas le détail des entreprises et ses chiffres manquent de précision.

Selon le dossier d'autoévaluation, le nombre de diplômés en poursuite immédiate d'études est relativement maîtrisé autour de 20 %, ces étudiants restant dans le même établissement.

Là encore, les informations données dans le dossier sont insuffisantes pour permettre une analyse fine de la situation.

Place de la recherche
<p>La recherche n'occupe pas une place importante dans cette formation, ce qui est lié à son caractère très professionnalisant. Selon le dossier d'autoévaluation, le web retient actuellement peu l'attention des chercheurs.</p> <p>Le faible nombre, et la faible implication, des enseignants-chercheurs dans la formation est vue par le rédacteur du dossier comme une faiblesse qui sera partiellement corrigée : il est indiqué notamment que le maître de conférence en section 18 (artistique) du Comité National des Universités (CNU) va prendre la direction de la licence. L'ouverture d'un poste de professeur au niveau du département est vivement souhaitée par l'équipe pédagogique.</p> <p>Au sein de la licence, il peut paraître regrettable que la créativité en art numérique ou webdesign ne soit pas davantage questionnée et pratiquée.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Cette formation est centrée sur la professionnalisation dans un secteur d'activité précis mais qui englobe des pratiques différentes, qui peuvent requérir des compétences très particulières (cinq codes de fiches ROME correspondants). La professionnalisation est garantie par une part importante d'interventions de professionnels dispensant un enseignement en lien direct avec leurs cœurs de métier. Le projet personnel et professionnel est, lui aussi, axé sur les métiers visés par la formation.</p> <p>L'importance de l'anglais professionnel témoigne d'un souci d'insertion à l'international (certification TOEIC obligatoire, solution en e-learning pour les étudiants ayant des difficultés).</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage de 14 semaines en fin de formation est conforme à ce qui est attendu en licence professionnelle. L'organisation est bien en place et il fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation très réguliers dont les modalités sont bien détaillées : mise à disposition des étudiants des listes d'entreprises ayant déjà pris des stagiaires, fiche de stage et livret de stage, visites ou entretiens téléphoniques, comptes rendus intermédiaires, soutenance finale devant un jury composé d'enseignants et d'un professionnel. Néanmoins, les documents mentionnés ne sont pas joints au dossier.</p> <p>Les projets tuteurés sont proposés par des commanditaires extérieurs (souvent des associations). Ils sont effectués par équipes, avec répartition des rôles, sous la forme désormais classique de « mini-agences ». Ils sont eux aussi bien cadrés et pertinents, avec un souci de correspondre aux réalités professionnelles ; ils font l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation à différentes étapes.</p> <p>Il est regrettable que stage et projet soient confondus dans une unité d'enseignement (UE) commune, accréditée de 15 ECTS, et il sera indispensable de les séparer en deux UE distinctes.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international de la formation se fait essentiellement via les stages, avec un accompagnement dans la demande de bourses d'aide à la mobilité, en collaboration avec le service des relations internationales. Néanmoins, le nombre d'étudiants partant à l'étranger varie fortement d'une année sur l'autre, avec une tendance à la baisse ces deux dernières années, l'autoévaluation notant une certaine frilosité de la part des étudiants.</p> <p>Malgré l'acceptation de candidatures déposées sur Campus France, un seul étudiant étranger a été accueilli au cours des quatre dernières années. Aucun échange entrant ou sortant n'est mentionné.</p> <p>Les étudiants passent obligatoirement la certification TOEIC en langue anglaise (le site d'Arles de l'IUT est devenu centre d'examen TOEIC), et la prise en charge est assurée par l'établissement (le dossier n'indique pas à quel échelon, mais les ressources proviennent de la formation continue et des contrats de professionnalisation). Le taux de réussite des étudiants à cette certification est proche de 100 %. Ce point, rare dans une licence professionnelle de ce type, est positif et devrait permettre davantage de mobilité au niveau des stages.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation, très sélective, accueille un maximum de 24 étudiants recrutés sur dossier. La sélection tient compte des cursus antérieurs (CV et bulletins), de la motivation (lettre) et intègre à la fois des critères techniques (maîtrise des logiciels de création graphique) et graphiques (portfolio de travaux en création graphique).</p> <p>Si la formation s'adresse à des profils originaires de formations diverses (DUT, licences généralistes), trois domaines sont principalement concernés : graphistes, communicants et intégrateurs de contenu. Cette diversité est celle qui est attendue d'une licence professionnelle. Toutefois, on remarque que, ces dernières années, plus de la moitié des étudiants provient de la même filière (BTS <i>Design graphique</i>, option Médias numériques) et qu'aucun étudiant ne provient de licence d'un domaine artistique, point déjà regretté dans la précédente évaluation.</p> <p>Une mise à niveau en informatique en début d'année permet d'intégrer des étudiants d'origines variées, notamment en reprise d'études ; cependant, les volumes horaires semblent trop faibles pour des étudiants qui auraient peu pratiqué la</p>

programmation. La mise en place de ce module ne semble pas avoir été suivie d'une augmentation significative du nombre d'étudiants issus de filières généralistes.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence professionnelle *Création multimédia pour le web* est semestrialisée avec deux calendriers différenciés ; l'un est adapté à la formation classique, l'autre comporte des aménagements pour la formation en alternance : le premier semestre (14 semaines), réserve deux journées hebdomadaires pour l'entreprise, le second semestre y est entièrement consacré. Une part importante de la formation est articulée autour de projets.

Le numérique est présent dans la formation sous une forme classique (Moodle, plateforme de e-learning en projet) avec quelques équipements spécifiques au domaine de l'audiovisuel comme un fond vert, la suite Adobe ou le logiciel Klynt pour les webdocumentaires.

Le dossier présente un exemple d'adaptation très active à un profil particulier de handicap.

Même si on ne peut pas parler d'innovations pédagogiques, sur tous ces points la formation est bien pensée.

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation sont conformes aux règles de délivrance des licences professionnelles : les évaluations sont régulières selon des modalités variées, mêlant contrôle continu et évaluations interdisciplinaires autour des portfolios et des projets. Les modalités en sont clairement présentées avec l'exigence d'obtention de la moyenne à l'ensemble stage/projet.

Les contrats de professionnalisation sont suivis par un livret d'alternance et une visite sur site.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'organisation et les attentes de la formation sont clairement définies dans des documents remis aux étudiants, qui les accompagnent tout au long de leur cursus et permettent de suivre l'acquisition des compétences (ces documents ne sont néanmoins pas joints au dossier). Celles-ci sont déclinées selon quatre axes dans le supplément au diplôme et il est envisagé de les définir plus précisément, voire de les personnaliser.

La fiche RNCP et le supplément au diplôme joints au dossier sont clairement détaillés.

Suivi des diplômés

Les chiffres à 30 mois sont fournis par l'OVE avec un taux de réponse satisfaisant, autour de 80 %.

En parallèle, des enquêtes internes à 6 et 18 mois, pas encore systématiques, sont réalisées par courriel ou par téléphone, avec la perspective de mettre en place un suivi par les réseaux sociaux.

Le dossier indique que les enquêtes révèlent un bon taux d'insertion dans des emplois en adéquation avec la formation, une recherche d'emploi relativement courte et un nombre de poursuite d'études autour de 20 % ; néanmoins, les documents joints ne présentent pas les détails de ces insertions.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Depuis 2015, un conseil de perfectionnement interne à la formation et qui se réunit annuellement est mis en place afin de faire évoluer la maquette et les contenus de formation. La licence professionnelle s'inscrit également dans le dispositif « Qualité » mis en place pour les formations de l'IUT d'Aix-Marseille qui se préparent à la certification ISO 9001. L'évaluation des enseignements par les étudiants est sérieusement prise en compte, selon des critères clairement définis, mais les modalités n'en sont pas précisées.

Pour les contrats de professionnalisation, l'avis des entreprises est également sollicité.

Sur ces points, les recommandations de la précédente évaluation ont été suivies.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation très professionnalisante.
- Importance de la pédagogie par projets travaillés en équipes.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Implication forte dans un environnement régional favorable.
- Souci d'ouvrir les étudiants à l'international en accordant une place importante à l'anglais professionnel et à la certification TOEIC.

Points faibles :

- Trop faible implication des enseignants-chercheurs.
- Difficulté à articuler polyvalence et exigence de compétences très spécialisées pour certains métiers.
- Difficultés à recruter et à fidéliser des professionnels sur des thématiques pointues.
- Part limitée accordée à la dimension créative au regard des objectifs déclarés.
- Trop peu d'étudiants provenant de licences généralistes de nature artistique.
- Manque de précision du dossier sur l'insertion et les poursuites d'études.
- Stage et projet tuteuré dans une même unité d'enseignement.

Avis global et recommandations :

La Licence professionnelle *Activité et technique de communication*, spécialité *Création multimédia pour le web*, est une formation solide et très professionnalisante. Ses modalités de fonctionnement sont celles attendues pour une formation de ce type et une place importante est accordée aux projets et aux stages. Ses objectifs sont très ambitieux, avec une large palette de compétences dans le domaine de création de sites web, de l'analyse à la conception puis à la mise en œuvre. Certains des métiers visés relèvent du graphisme, d'autres de la programmation. Cette polyvalence, associée à de nécessaires compétences très techniques, est intrinsèque aux métiers du web et complique la tâche des enseignants qui doivent de plus tenir compte de la variété des publics recrutés. La formation a réussi à mettre en place des modalités de fonctionnement efficaces dans ce contexte exigeant. Deux éléments notamment la distinguent : les modules d'adaptation proposés en début de parcours et la place importante accordée à l'anglais professionnel.

Des manifestations locales, type Salon du Jeu Vidéo, qui s'intègrent dans le projet régional de faire d'Arles une « ville de l'image », offrent une vitrine aux travaux des étudiants. Des pôles professionnels, auxquels adhère le département Métiers du Multimédia et de l'Internet, permettent le contact avec les professionnels. Tous ces éléments placent la formation dans un contexte socio-économique très favorable.

Concernant le pilotage de la formation, les recommandations de la précédente évaluation n'ont pas été suivies.

Globalement, cette formation est clairement identifiée, justifiée dans ses objectifs professionnels, bien conçue dans ses modalités et intégrée dans son environnement. Les bons taux d'insertion des diplômés montrent qu'elle répond aux exigences des métiers de ce secteur.

Cependant, si une licence professionnelle n'a pas vocation à former à la recherche, elle doit s'appuyer sur une équipe pédagogique dont une part significative est constituée par des enseignants-chercheurs. Dans le cas de la licence professionnelle *Création multimédia pour le web*, cette part est très faible et il serait souhaitable d'augmenter le pourcentage d'heures d'enseignement effectuées par des universitaires.

De même, si le nombre de professionnels intervenant dans la formation est très important, la fidélisation de spécialistes de très bon niveau est difficile. Il serait nécessaire de réfléchir à des modalités d'intervention compatibles avec leur organisation professionnelle et leur éloignement géographique.

Par ailleurs, au vu des objectifs que la formation annonce, il serait souhaitable de l'ouvrir davantage à la dimension créative du graphisme, tout en maintenant et développant les modules d'adaptation aux compétences techniques ; cela pourrait rendre la formation plus attractive pour des étudiants issus de licences générales du domaine artistique.

Des modalités nouvelles, qui introduiraient éventuellement une part optionnelle, seraient à trouver pour permettre et renforcer des spécialisations tout en maintenant la polyvalence de la formation.

Enfin, pour répondre aux règles de cadrage des licences professionnelles, il sera nécessaire de séparer le projet tuteuré et le stage en deux unités d'enseignement.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
418657**

**Intitulé de la formation :
Activités et techniques de
communication
spécialité Créations
multimédia pour le web**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Organisation	<p>Les cours de web marketing sont dispensés au premier semestre et non au deuxième.</p> <p>La moitié des cours d'anglais se fait au premier semestre pour toute la partie recherche de stage/d'emploi à l'étranger dans le cœur de métier des étudiants (mais ces heures sont comptabilisées au deuxième semestre pour les jurys).</p> <p>Concernant la progressivité requise lors de la précédente évaluation de l'AERES, elle a été prise en compte essentiellement dans les modules de mise à niveau, plus adaptés aux différents profils d'étudiants (par exemple, ceux qui ont fait un BTS design graphique option média numérique peuvent être dispensés des cours d'adaptation en HTML/CSS après évaluation) ; d'autre part, le module d'adaptation 'base de données' a lieu un peu plus tard au cours du premier semestre pour que l'apprentissage technique soit plus progressif et lié à l'initiation à PHP).</p>
Positionnement dans l'environnement	<p>« <i>Il est étonnant, pour une formation relativement ancienne, de ne pas afficher plus de liens avec des partenaires industriels.</i> »</p> <p><u>Observation ou précisions</u> : Des liens étroits ont été tissés avec les entreprises de la région spécialisées dans la création web, particulièrement à travers les stages. Ces partenariats ne font pas l'objet de conventions mais sont opérationnels d'une année sur l'autre, et il n'est pas rare de retrouver d'anciens étudiants de la LP qui ont été recrutés et avec qui nous collaborons (tuteur de stage entreprise, vacations, taxe d'apprentissage, projets tutorés...).</p>
Equipe pédagogique	<p>Le département ne dispose que de deux maîtres de conférences. Ces derniers sont conscients de la nécessité de s'investir davantage dans la LP et travaillent dans ce sens pour la rentrée 2017.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<p>« <i>les informations données dans le dossier sont insuffisantes pour permettre une analyse fine de la situation.</i> »</p> <p>Les documents détaillés sont à disposition si nécessaire.</p>
Place des projets et des stages	<p>Stages : « <i>Néanmoins, les documents mentionnés ne sont pas joints au dossier.</i> »</p> <p>Nous les tenons à disposition si nécessaire, ils sont très détaillés et volumineux pour ce type de dossier, <i>a priori</i>, tout comme pour les projets tutorés.</p>

Place de l'international	L'un des freins aux stages à l'international pour les étudiants est constitué par les délais de versement des bourses d'aide à la mobilité. Nous sommes obligés de les prévenir car, à ce jour, ces délais demeurent très importants (cas d'étudiants qui reçoivent leur bourse une fois rentrés).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	« La mise en place de ce module ne semble pas avoir été suivie d'une augmentation significative du nombre d'étudiants issus de filières généralistes ». A lui seul, le module de mise à niveau en informatique ne saurait suffire si les licences généralistes ne mettent pas aussi en place des modules permettant une passerelle vers des formations plus professionnalisantes. Il a en revanche bien porté ses fruits avec les publics de BTS ou de DUT.
Modalités d'enseignement et place du numérique	« quelques équipements spécifiques au domaine de l'audiovisuel comme un fond vert, la suite Adobe ou le logiciel Klynt pour les webdocumentaires. ». Le site d'Arles de l'IUT dispose d'un studio audiovisuel de 120 m ² , doté d'une régie lumière et son.
Suivi des diplômés	« les documents joints ne présentent pas les détails de ces insertions. » Nous disposons des documents détaillés si nécessaire.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	« L'évaluation des enseignements par les étudiants est sérieusement prise en compte, selon des critères clairement définis, mais les modalités n'en sont pas précisées. » Elle est réalisée en fin de semestre ou d'année.

Conclusion de l'évaluation

Points faibles	« Trop peu d'étudiants provenant de licences généralistes de nature artistique. » C'est lié aux prérequis en informatique : le module de mise à niveau en informatique ne saurait suffire si les licences généralistes ne mettent pas aussi en place des modules permettant une passerelle vers des formations plus professionnalisantes. « Manque de précision du dossier sur l'insertion et les poursuites d'études. » Nous disposons des documents détaillés si nécessaire.
Avis global et recommandations	« Concernant le pilotage de la formation, les recommandations de la précédente évaluation n'ont pas été suivies. » C'est le cas en effet en ce qui concerne la faible place des enseignants-chercheurs dans la LP, situation à laquelle l'équipe pédagogique s'efforce de remédier. En revanche, le comité de perfectionnement a bien été mis en place et les responsables de formation successifs se sont efforcés de bien répondre aux recommandations de l'HCERES, notamment sur la progressivité des enseignements techniques.